

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 22 février 2005 à 19 h 30, à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Maryse Chevalier, Ginette Cyr, Paola De Monte, Marinella De Oliveira, Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, Thérèse Lessard, Maureen Pagé, Guylaine Richer et Johanne Roy, MM. Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Claude Girard et Alain St-Jean, tous commissaires, ainsi que MM. Denis Claude Blais et Claude D'Amour, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Michel Gratton, dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Yves Mallette, dir. serv. org. scol., Daniel Trempe, dir. serv. ress. fin., Philippe Lalande, dir. adj. serv. ress. mat., Michel Laliberté, dir. adj. serv. aff. corp. et comm., Dominique Robert, dir. adj. serv. ress. fin., Mmes Julie Brunelle, secr. gén. adj., Suzanne Gendron, dir. adj. serv. form. gén. jeunes, Francine Santerre, coord. serv. form. gén. ad. et form. prof et France Séguin-Arseneault, dir. N.É. primaire de Lorraine.

Mme Maureen Pagé a prévenu de son retard. Mme Rita-Thérèse Poisson, MM. André Contant et Normand Lemay ont prévenu de leur absence.

OUVERTURE

La présidente, Mme Paule Fortier, étant pour l'instant absente de la séance, la séance est ouverte par la vice-présidente, Mme Johanne Beaulieu. Les commissaires présents forment quorum.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CC-050222-2134

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'ADOPTER tels quels les procès-verbaux des séances ordinaires du 25 janvier et du 8 février 2005.

Adopté

QUESTIONS DU PUBLIC

M. François Paquet, président du comité de parents, dépose aux commissaires copie d'une lettre adressée à la présidente de la Commission scolaire, en réponse à la sienne du 7 février 2005 sur le rapport annuel du comité de parents.

Mme Chantal Savard, présidente du conseil d'établissement de l'école secondaire d'Oka, dépose une demande de réaménagement du stationnement du personnel à cette école. Elle demande de plus à la Commission scolaire de mettre en place une communication via courrier électronique avec les parents, estimant que les communications transmises par l'entremise des élèves ne se rendent pas adéquatement. La présidente prend acte des demandes et indique qu'elles seront transmises aux responsables concernés.

Mme Marie-Ève Tremblay et M. Pierre Renaud, parents d'un élève de l'école Du Bois-Joli, soulignent quelques problématiques vécues par leur enfant, aux prises avec certaines difficultés. Ils demandent qu'on lui offre certains services particuliers. La présidente de la séance demande aux parents de laisser leur coordonnées à la direction générale, pour qu'un suivi soit assuré.

Enfin, M. Michel Paquette, président du Syndicat de l'enseignement de la Seigneurie-des-Mille-Îles et Mme Maude Ducharme, vice-présidente, adressent aux commissaires certains commentaires sur les négociations nationales présentement en cours entre le gouvernement du Québec, la Fédération des commissions scolaires du Québec et les syndicats d'enseignants.

ORDRE DU JOUR

Résolution n^o CC-050222-2135

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

5. Recommandations de la commission d'étude éducative :
 - 5.1 Calendriers scolaires 2005-2008, secteur jeunes – adoption;
 - 5.2 Calendriers scolaires 2005-2006, FGA-FP - adoption;
6. Recommandations de la commission d'étude administrative :
 - 6.1 Orientations, objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour 2005-2006 – adoption pour consultation;
 - 6.2 Nomination d'un vérificateur externe;
 - 6.3 Politique de vérification interne – adoption;
7. Nom de la nouvelle école primaire de Lorraine;
8. Demande d'allocation au MEQ;
9. Demandes des commissaires :
 - 9.1 Colloque sur l'approche orientante; (Mme Poisson)
 - 9.2 La semaine de la francophonie; (Mme Poisson)
- 10.1 Compte rendu de la commission d'étude administrative du 18 janvier 2005;
- 10.2 Compte rendu du comité consultatif de transport du 1^{er} décembre 2004;
- 10.3 Compte rendu de la commission d'étude éducative du 1^{er} février 2005;
 - 11.1 Projet d'amendement aux règlements de l'ACSRL;L;
 - 11.2 Consultations de la FCSQ;
 - 14.1 Manque de places-élèves;
 - 14.2 Nouvelle école secondaire de Blainville;
15. Félicitations – école Girouard.

DE PERMETTRE à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

M. Normand Chalifoux occupe son siège à 20 h 10.

NOM DE LA NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE DE LORRAINE

Résolution n° CC-050222-2136

ATTENDU la construction d'une nouvelle école primaire à Lorraine;

ATTENDU qu'il y a lieu de donner un nom à cette école;

ATTENDU le cadre de gestion sur le choix du nom d'un nouvel établissement (rés. n° CC 901014-100);

ATTENDU le démarche suivie par le conseil d'établissement de cette nouvelle école;

ATTENDU les critères retenus pour le choix du nom de l'école;

ATTENDU la recommandation du conseil d'établissement;

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

DE DÉSIGNER sous le nom école du Ruisselet la nouvelle école primaire de Lorraine;

DE VERSER le rapport du conseil d'établissement au répertoire des présentes sous la cote 357.

Adopté

Mme Lyne Deschamps quitte temporairement son siège à 20 h 15.

CALENDRIERS SCOLAIRES 2005-2008 – SECTEUR JEUNES

Résolution n° CC-050222-2137

ATTENDU que l'article 238 de la Loi sur l'instruction publique stipule que la Commission scolaire établit le calendrier scolaire des écoles, en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

ATTENDU que les articles 193 et 244 de cette même loi stipulent que le calendrier scolaire est l'objet de consultation auprès du comité de parents et des enseignants;

ATTENDU les avis reçus dans le cadre de la consultation;

ATTENDU l'avis du comité consultatif de gestion;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude éducative;

Il est proposé par M. Claude Girard

D'ADOPTER les calendriers scolaires 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008, secteur jeunes, lesquels sont versés au répertoire des présentes sous la cote 358.

Adopté

CALENDRIERS SCOLAIRES 2005-2006 – FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Résolution n° CC-050222-2138

ATTENDU que l'article 252 de la Loi sur l'instruction publique stipule que la Commission scolaire établit le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes, en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

ATTENDU que la consultation s'est tenue conformément à l'article 254 de cette même loi;

ATTENDU la recommandation de la direction du service de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, ainsi que des directions des centres;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude éducative;

Il est proposé par M. Claude Girard

D'ADOPTER les calendriers scolaires 2005-2006 pour la formation générale des adultes et la formation professionnelle;

DE VERSER lesdits documents au répertoire des présentes sous la cote 359.

Adopté

Mme Maureen Pagé occupe son siège à 20 h 30.

Mme Lyne Deschamps reprend son siège à 20 h 50.

DEMANDE D'ALLOCATION AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

Résolution n° CC-050222-2139

ATTENDU la décision du conseil des commissaires de transformer trois écoles primaires en pavillons secondaires (rés. n^{os} CC-050125-2117, CC-050125-2120, CC-050125-2121, CC-050125-2124, CC-050125-2127 et CC-050125-2129);

ATTENDU l'importance d'offrir aux élèves du secondaire, qui fréquenteront ces nouveaux pavillons, un environnement qui facilitera le sentiment d'appartenance et permettra la mise en place de conditions favorables à leur réussite scolaire;

ATTENDU les échanges avec le ministère de l'Éducation concernant les transformations requises aux bâtiments visés par le changement de vocation, lesquelles sont admissibles dans le cadre du programme d'ajout d'espace;

ATTENDU l'urgence d'amorcer les travaux, avant l'octroi des crédits budgétaires, afin que les pavillons soient prêts pour la rentrée 2005-2006;

ATTENDU que la décision du cadre d'organisation scolaire 2005-2006 s'est prise après l'échéance pour déposer les demandes dans le plan triennal des immobilisations 2005-2008;

Il est proposé par M. Daniel B. Bisson

D'AUTORISER la direction générale à déposer immédiatement au ministère de l'Éducation une demande d'allocation dans le cadre de la mesure « Ajout d'espace pour la formation générale (mesure 50511) », soit dans le plan triennal des immobilisations 2005-2008 ou 2006-2009, le tout pour la réalisation des projets suivants :

1. Transformation à l'école des Primevères à Pointe-Calumet;
2. transformation à l'école Notre-Dame-de-Fatima à Boisbriand;

3. transformation à l'école des Moissons (pavillon Saint-François) à Sainte-Anne-des-Plaines;

D'AUTORISER la direction générale à mettre en place le processus pour la réalisation des travaux.

Pour (17) : Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, Maryse Chevalier, Paola De Monte, Marinella De Oliveira, Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Sandra East, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Claude Girard, Lise Landry, Thérèse Lessard, Maureen Pagé et Guylaine Richer.

Contre (1) : Alain St-Jean.

Abstention (1) : Ginette Cyr.

Adopté

M. Alain St-Jean demande d'inscrire sa dissidence.

Mme Paule Fortier occupe son siège à 21 h 20 et préside la séance.

Mme Johanne Roy occupe son siège à 21 h 25.

ORIENTATIONS, OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES POUR 2005-2006

Résolution n° CC-050222-2140

ATTENDU les prescriptions de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU la démarche de concertation des directions d'établissement et de service;

ATTENDU la démarche d'analyse dans le cadre de l'actualisation du plan stratégique de la CSSMI;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

DE SOUMETTRE en consultation auprès du comité de parents le projet suivant : « Orientations, objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire – Année 2005-2006 »;

D'INVITER le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et les conseils d'établissement à soumettre leurs commentaires sur ledit projet;

DE FIXER le retour de la consultation au 24 mars 2005;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 360.

Adopté

NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR EXTERNE

Résolution n° CC-050222-2141

ATTENDU l'article 284 de la Loi sur l'instruction publique, concernant la nomination annuelle d'un vérificateur externe;

ATTENDU l'appel d'offres triennal sur invitation effectué en 2004-2005;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. Daniel B. Bisson

DE RETENIR Raymond Chabot Grant Thornton à titre de vérificateur externe pour l'exercice financier 2004-2005;

DE FIXER les honoraires relatifs à ce mandat à 39 000 \$.

Adopté

POLITIQUE DE VÉRIFICATION INTERNE

Résolution n° CC-050222-2142

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité de parents, des syndicats, des associations de gestionnaires et des conseils d'établissement sur le projet de « Politique de vérification interne » adopté pour consultation par le conseil des commissaires (rés. n° CC 041123-2089);

ATTENDU les avis reçus dans le cadre de cette consultation;

ATTENDU les recommandations du comité consultatif de gestion, de la direction générale et de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Jeanne d'Arc Duval Paquette

D'ADOPTER la « Politique de vérification interne », telle que modifiée dans la version datée du 16 février 2005;

DE VERSER ledit document au répertoire des présentes sous la cote 361.

Pour (18) : Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Daniel B. Bisson, Normand Chalifoux, Maryse Chevalier, Ginette Cyr, Paola De Monte, Marinella De Oliveira, Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Paule Fortier, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Lise Landry, Thérèse Lessard, Guylaine Richer, Johanne Roy et Alain St-Jean.

Contre (2) : Sandra East et Claude Girard.

Mme Maureen Pagé était absente lors du vote.

Adopté

SUSPENSION DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-050222-2143

Il est proposé par Mme Lyne Deschamps

DE SUSPENDRE la séance pour quelques minutes.

Adopté

Il est 21 h 35.

REPRISE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-050222-2144

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

DE REPRENDRE les délibérations.

Adopté

Il est 21 h 55.

M. Alain St-Jean quitte son siège à 21 h 55.

COLLOQUE SUR L'APPROCHE ORIENTANTE - AQISEP

Résolution n° CC-050222-2145

Il est proposé par M. Claude Girard

D'AUTORISER la participation des commissaires suivants au 4^e colloque sur l'approche orientante de l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle, qui se tiendra les 16, 17 et 18 mars 2005 à l'hôtel Hilton de Québec : Mmes Rita-Thérèse Poisson, Josée Bastien, Maryse Chevalier et M. Daniel B. Bisson.

Adopté

Mme Thérèse Lessard et M. Daniel B. Bisson quittent leur siège à 23 h 10.

Mme Marinella De Oliveira quitte son siège à 23 h 20.

DÉCLARATION D'UN REPRÉSENTANT AU CLD DE LA MRC DE DEUX-MONTAGNES

Résolution n° CC-050222-2146

ATTENDU que Mme Josée Bastien a été mandatée pour représenter la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles au CLD de la MRC de Deux-Montagnes (rés. n° CC-040525-1908);

ATTENDU que le CLD de la MRC de Deux-Montagnes tient généralement ses réunions le mardi soir, soit en même temps que les séances du conseil des commissaires;

ATTENDU la démission présentée par Mme Josée Bastien pour conflit d'horaires;

Il est proposé par Mme Lyne Deschamps

DE MANDATER la direction générale pour identifier une personne représentant la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles au CLD de la MRC de Deux-Montagnes, en remplacement de Mme Josée Bastien.

Pour (13) : Normand Chalifoux, Maryse Chevalier, Ginette Cyr, Paola De Monte, Lyne Deschamps, Jeanne d'Arc Duval Paquette, Paule Fortier, Benoît Gagnon, Jocelyn Gardner, Lise Landry, Maureen Pagé, Guylaine Richer et Johanne Roy.

Contre (2) : Sandra East et Claude Girard.

Abstention (2) : Josée Bastien et Johanne Beaulieu.

Adopté

FÉLICITATIONS

Résolution n° CC-050222-2147

ATTENDU que la CSSMI a reçu aujourd'hui, à Saint-Hyacinthe, le Mérite québécois de la sécurité civile – 9^e édition, pour la « Catégorie prévention et préparation », décerné par le ministère de la Sécurité publique;

ATTENDU l'excellence du travail accompli par tous ces intervenants qui ont apporté leur soutien aux directions d'établissement;

Il est proposé par Mme Paule Fortier

D'ADRESSER des félicitations à Mme Mona Bellefleur, coordonnatrice des mesures d'urgence au service des affaires corporatives et des communications, ainsi qu'aux membres du comité de soutien aux établissements, composé de Mmes Francine Béliveau, SACC, Liette Bernard, SRH, Marie-Paule Delvaux, SFGJ, Judith Lapierre, SACC, MM. Denis Bellefeuille, SOS, Michel Laliberté, SACC, Luc Lambert, STI, Robert Phaneuf et Michel Viens, SRM.

Adopté

POURSUITE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-050222-2148

Il est proposé par Mme Sandra East

DE POURSUIVRE la séance.

Adopté

Il est 0 h 0.

M. Denis Claude Blais quitte son siège à 0 h 5.

COLLOQUE DE LA SÉBIQ

Résolution n° CC-050222-2149

Il est proposé par Mme Sandra East

D'AUTORISER la participation de Mme Guylaine Richer au colloque de la Société des établissements du baccalauréat international du Québec (SÉBIQ), qui se tiendra à l'école secondaire La Courvilloise de Beauport, le samedi 16 avril prochain.

Adopté

FÉLICITATIONS

Résolution n° CC-050222-2150

Il est proposé par Mme Josée Bastien

D'ADRESSER des félicitations à l'école Girouard, qui a été désignée comme membre du Réseau des micro-entreprises du Québec.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-050222-2151

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 0 h 20.

Paule Fortier, présidente

Michel Gratton, secrétaire général